



Fiche

Date: 9 avril 2014

Réchauffement climatique: améliorer la collaboration transversale

La stratégie d'adaptation aux changements climatiques a mis en évidence qu'il ne suffisait pas de mettre en œuvre des mesures sectorielles, mais qu'il s'agissait également d'améliorer les connaissances transversales et la collaboration entre la Confédération, les cantons et les communes. L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a initié deux projets qui vont dans ce sens. Ils contribuent à la mise en œuvre des mesures inscrites dans le plan d'action adopté par le Conseil fédéral le 9 avril 2014.

Projet 1: Analyse des risques et des opportunités liés aux changements climatiques pour l'ensemble de la Suisse

Les risques et les opportunités climatiques sont examinés en suivant une approche transversale. Cette analyse servira de base pour la mise en œuvre et le développement de la stratégie d'adaptation. Elle consiste en six études de cas réalisées dans les grandes régions suivantes: Plateau, Alpes, Préalpes, Jura, Sud de la Suisse et grandes agglomérations. Pour chacune de ces régions, une étude détaillée est menée dans un canton représentatif. Les résultats seront ensuite extrapolés à la région correspondante. Puis, les six études de cas seront rassemblées afin d'obtenir un aperçu de la situation pour toute la Suisse. Cette vue d'ensemble est prévue pour fin 2016.

Les résultats de l'étude de cas réalisée dans le canton d'Argovie sont représentatifs pour l'ensemble du Plateau. Ils montrent que les changements climatiques auront des impacts significatifs dans différents domaines. Une planification à long terme, tant sur le plan cantonal que national, permettra d'y faire face

Informations complémentaires:

<http://www.bafu.admin.ch/klimaanpassung/11529/11578/index.html?lang=fr>

Projet 2: Programme pilote Adaptation aux changements climatiques

Afin que la Confédération, les cantons et les communes puissent faire face aux défis à venir, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a lancé le programme pilote « Adaptation aux changements climatiques » en 2013, en partenariat avec l'Office fédéral de la protection de

la population (OFPP), l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), l'Office fédéral du développement territorial (ARE) et l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV). Le programme pilote vise à favoriser l'initiation de projets innovants et exemplaires pour l'adaptation aux changements climatiques dans les cantons, les régions et les communes, et à les mettre en œuvre avec le soutien financier de la Confédération.

Plus de cent projets ont été déposés. Les 31 projets retenus se divisent en cinq axes:

- Gestion des modifications intervenant au niveau des écosystèmes et de l'agriculture
- Gestion des pénuries d'eau locales
- Gestion des dangers naturels
- Transfert de connaissances et de gouvernance
- Développement urbain adapté aux changements climatiques

Les premiers projets ont démarré en janvier 2014. D'ici à fin 2016, tous les projets seront achevés. Une synthèse sera présentée en 2017.

Informations complémentaires:

<http://www.bafu.admin.ch/klimaanpassung/12575/index.html?lang=fr>